



Rien ne justifie la torture

RAPPORT ANNUEL

2018

Organisation Mondiale
Contre la Torture
(OMCT)

OMCT
Réseau SOS-Torture



OMCT :
Plus que la somme de nos membres

L'OMCT est la principale coalition d'ONG luttant contre la torture et les mauvais traitements. Son mouvement compte plus de 200 organisations locales, membres du Réseau SOS-Torture et actives dans plus de 90 pays à travers le monde. Motivée par les besoins de ses membres, l'OMCT œuvre dans tous les domaines du travail contre la torture – prévention, lutte contre l'impunité, assistance directe, réhabilitation, réparation et protection – pour les victimes et leurs familles, pour les défenseurs des droits humains et pour que tout un chacun puisse vivre dans un monde sans torture.

L'OMCT est une ONG internationale suisse, indépendante, apolitique et non confessionnelle, fondée à Genève en 1985. Son secrétariat international est basé en Suisse et elle dispose de bureaux en Tunisie et en Belgique. L'OMCT est également membre du Mécanisme européen de protection des défenseurs des droits humains en danger et jouit du statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC).

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	5
ASSISTANCE D'URGENCE AUX VICTIMES DE LA TORTURE	6
CONVENTION CONTRE LA TORTURE	8
PROTECTION DES ENFANTS	10
DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS	12
UNE PRÉSENCE MONDIALE	14
LUTTE CONTRE LA TORTURE EN TUNISIE	16
RÉSEAU SOS-TORTURE	18
OMCT EUROPE	20
VU DANS LES MÉDIAS	21
NOS DONATEURS	22
SITUATION FINANCIÈRE 2018	23
GOUVERNANCE	24
ÉQUIPE	25
SOMMET DE PARIS	26
REMERCIEMENTS	27



« Les États ne nous laissent pas de place, c'est grâce aux défenseur-e-s des droits humains que la société civile jouit d'un espace. En vous voyant tous ici mobilisés, je ne suis pas trop pessimiste ».

Hina Jilani, Présidente de l'OMCT,
l'Express, octobre 2018
(Sommet mondial des défenseurs
des droits humains à Paris)

Human Rights
Defenders World
Summit 2018, 31
October 2018.
Paris, France.
© Olivier Papegnies /
Collectif Huma

Qu'allez-vous retenir de l'année 2018? Le nombre croissant de populistes accédant au pouvoir dans les démocraties, qui sèment la peur et la haine envers les plus vulnérables? Les gros titres de journaux sur de macabres actes de torture et tueries? La corruption croissante sous sa forme la plus grossière? En ce qui me concerne, l'image qui restera sera autre : c'est la photo sur la page de gauche. Un déferlement de défenseurs des droits humains provenant des quatre coins du monde qui se rassemblent pour réaffirmer leur attachement à notre dignité humaine commune.

J'étais à Paris pendant le Sommet mondial des défenseurs des droits humains en octobre, un événement coorganisé par l'OMCT. Puis à New York deux mois plus tard, lorsque le Plan d'action de Paris exhortant les États, le secteur privé et les organisations internationales à protéger notre travail a été présenté à l'Assemblée générale des Nations Unies. Pour moi, c'étaient des moments de fête. Première personne nommée par le Secrétaire général de l'ONU en tant que Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs des droits humains, je sais de première main à quel point notre mouvement a grandi ces vingt dernières années.

Prenons le cas de l'OMCT. À ses débuts dans les années 1980, l'OMCT comptait 30 organisations membres dans son réseau, dont près de la moitié étaient européennes. Aujourd'hui, elles sont plus de 200, la grande majorité d'entre elles venant des pays du Sud. Nous sommes devenus véritablement universels. En revanche, les chiffres ne disent pas à quel point notre mouvement a mûri. À quel point il s'est diversifié, non seulement géographiquement, mais aussi par rapport au travail qu'accomplissent ses femmes et ses hommes partout dans le monde : lutte contre la torture, la discrimination et la marginalisation, lutte contre la corruption et les accords fonciers opaques, et promotion de la justice, de l'État de droit, de la démocratie et des droits environnementaux – car les droits humains sont indivisibles. Et surtout, comment cela retentit sur la vie des gens.

Ce rapport donne un aperçu de ces victoires. La libération de défenseurs des droits humains de leur détention arbitraire au Mexique et au Cambodge, après de nombreuses pressions internationales. L'adoption de lois anti-torture au Togo et en Afghanistan. Un arrêt historique de la Cour interaméricaine des droits de l'Homme dans une affaire de viol et de torture commis par un

particulier au Venezuela. Des enquêtes de la société civile sur des cas de torture en Russie qui ont abouti à l'emprisonnement de 150 policiers. Un nombre plus important de victimes d'actes de torture assistées en Tunisie. Et, dans la majorité des cas, nous avons remporté ces victoires en travaillant en coalition avec d'autres.

Nous n'avons pas de bataillons, mais nous gagnons des batailles. Quelques batailles.

Je pense que c'est précisément parce que nous sommes allés aussi loin que nous sommes ciblés. La diffamation publique, l'asphyxie financière, les menaces contre des membres de la famille, les arrestations arbitraires, voire même, tragiquement, les assassinats de défenseurs des droits humains – tout cela témoigne du fait que nous sommes devenus de véritables « divulgateurs ». Au moins 1019 défenseurs des droits humains de 61 pays ont été tués entre 2015 et 2017, selon des données vérifiées par l'ONU. Tout cela se produit parce que ces femmes et ces hommes courageux tentent d'empêcher les puissants d'abuser de leur pouvoir, les corrompus de vendre des ressources naturelles qui appartiennent à tous, les tortionnaires de bénéficier de l'impunité, les victimes de ne pas obtenir réparation devant la justice.

À bien des égards, les temps sont durs pour les droits humains, et pour ceux qui les défendent. Nous sommes confrontés à une alliance non sacrée entre les populistes qui accèdent au pouvoir en Occident et les régimes autoritaires plus classiques du Sud. Avec des méthodes qui paraissent parfois étrangement similaires, ils tentent de saper l'édifice des droits humains qui a été laborieusement bâti au cours des dernières décennies, et de museler, paralyser ou même anéantir les gardiens de cet édifice.

Quelle doit être notre réponse? Résister et s'adapter. Renforcer la résilience, être plus proactifs, plus innovants dans la manière dont nous défendons les lois et protégeons les plus vulnérables contre la torture. Être plus proches encore des besoins des individus, et agir plus rapidement. Mais par-dessus tout, agir ensemble. Au cours de l'année écoulée, nous avons lancé plusieurs initiatives qui ont permis à des membres de notre réseau SOS-Torture d'échanger de manière plus systématique sur les meilleures pratiques et de renforcer la coordination. Et d'autres initiatives sont à venir.

C'est notre propre alliance. Nous devons, de plus en plus, travailler ensemble pour fournir une assistance aux victimes, engager des poursuites contre les tortionnaires, surveiller et dénoncer les violations, tendre la main aux organisations internationales et à ces pays – ces îlots de soutien – qui croient que l'injustice infligée à une personne est une injustice infligée à nous tous.

Le chemin sera long et difficile. Mais nous allons garder le cap.

Hina Jilani
Présidente de l'OMCT



ASSISTANCE D'URGENCE AUX VICTIMES DE LA TORTURE

Assister les victimes de la torture est un point central de la mission de l'OMCT : veiller à ce qu'elles soient reconnues, accompagnées et soutenues sur le chemin de la réhabilitation.

UNE RÉPONSE RAPIDE

Le Fonds d'assistance d'urgence aux victimes de la torture a été créé en 1986, suite aux demandes d'ONG membres du Réseau SOS-Torture, pour répondre rapidement aux besoins immédiats des victimes dans le monde entier. Ces dernières peuvent directement contacter l'OMCT ou s'adresser à des organisations locales qui, n'ayant pas toujours les ressources pour répondre elles-mêmes à ces appels à l'aide, cherchent alors l'appui de l'OMCT. Tous les cas sont examinés, vérifiés et suivis par des professionnels en collaboration avec des partenaires locaux.

Un crime de l'ombre

La torture et les mauvais traitements sont fréquemment commis en secret ou dans des situations extrêmes, notamment en temps de guerre. Il est impossible d'avancer des chiffres exacts, mais on sait que ces pratiques demeurent endémiques dans de nombreux pays. La torture est couramment utilisée pour soutirer des aveux, pour mater l'opposition politique dans les régimes autoritaires, pour punir et humilier les personnes ayant une origine ethnique ou une orientation sexuelle différente, ou encore pour obtenir une rançon. La plupart des victimes sont défavorisées et marginalisées, et connaissent rarement leurs droits.

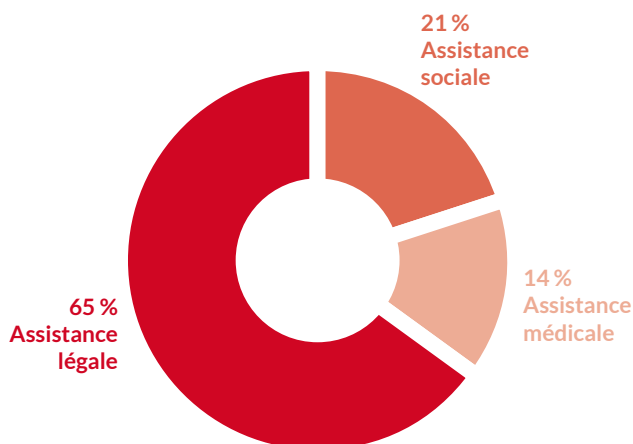
Une assistance multiforme

- **Assistance médicale** – soins de base aux victimes pour leur permettre de se rétablir physiquement ou psychologiquement ;
- **Assistance sociale** – réponse aux besoins primordiaux des victimes et de leurs familles pour survivre et se réintégrer socialement ;
- **Assistance juridique** – accompagnement pour chercher justice et réparation pour le préjudice subi et/ou garantir une défense équitable devant un tribunal, faire reconnaître officiellement la torture subie, ou engager des poursuites contre les responsables du crime.

Lorsque les voies juridiques nationales sont épuisées, l'OMCT peut proposer son expertise et son soutien à des avocats ou des partenaires locaux pour saisir des tribunaux ou comités régionaux et internationaux des droits humains – Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, Cour interaméricaine des droits de l'homme, Cour européenne des droits de l'homme, Comité contre la torture ou Comité des droits de l'homme des Nations Unies – afin d'obtenir justice.

Notre action en 2018

En 2018, l'OMCT, via son Fonds d'assistance d'urgence, a fourni une assistance médicale, juridique et sociale à 69 victimes de torture dans 15 pays. Elle a par ailleurs continué de proposer une assistance directe aux victimes en Tunisie par le biais de ses centres SANAD (voir p 16-17).



ASSISTANCES FOURNIES EN 2018*

* La plupart des victimes se voient proposer au moins deux sortes d'assistance, le plus souvent d'ordre médical et juridique.



Linda Loaiza Lopez
Soto © OMCT

Jugement historique pour Linda, torturée durant trois mois à l'âge de 18 ans

Linda Loaiza avait 18 ans lorsqu'elle est arrivée à Caracas, la capitale de son Venezuela natal, pour commencer l'université. Au lieu de quoi, un inconnu l'a kidnappée et sauvagement violée et torturée pendant trois mois dans un appartement privé. Le jour où il l'a laissée pour morte, Linda a réussi à se traîner sur le balcon, alertant les voisins.

Il faudra 15 opérations compliquées, une reconstruction dentaire et de nombreuses thérapies pour simplement pouvoir à nouveau marcher. Pire peut-être, elle devra lutter durant de longues années contre la peur constante, les attaques de panique, une estime de soi fracassée.

Pourtant, la police, alertée par la sœur de Linda, connaissait depuis le début l'identité du kidnappeur, mais n'était jamais intervenue, car le père de celui-ci était une figure publique. La justice vénézuélienne, courageusement saisie par une Linda devenue avocate, ne se montrera guère plus coopérative.

Tout autre sera l'attitude de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, saisie par l'OMCT et par une organisation vénézuélienne. Le 16 novembre 2018, soit plus de 17 ans après les faits, la Cour a condamné le Venezuela pour violation des droits humains, torture et esclavage. Un tournant juridique : c'était la première fois que la Cour reconnaissait un État coupable des crimes d'un individu privé, puisque les agents de cet État avaient refusé d'intervenir pour arrêter le calvaire de Linda.

Aujourd'hui, l'avocate milite contre les violences faites à des milliers d'autres femmes dans son pays. Pour la justice, et contre l'indifférence.

Destins croisés au Togo

En septembre 2017, Lomé, la capitale du Togo, a connu plusieurs manifestations demandant une alternance politique et la mise en œuvre de réformes institutionnelles. La réponse policière a été brutale, que ce soit contre les manifestants ou de simples passants.

Félix fait partie des premiers. Alors qu'il fuit des policiers qui chargent les manifestants, il est intercepté par dix gendarmes qui le battent au point de le laisser pour mort. Félix survivra, mais il ne voit plus de l'œil gauche, son visage et son corps sont couverts de blessures graves, et les douleurs dans ses articulations le rendent incapable de marcher. C'est uniquement grâce à une aide de l'OMCT qu'il pourra assurer ses soins médicaux et l'achat de médicaments.

Kossivi, lui, se retrouve au mauvais endroit au mauvais moment. Alors qu'il rentre du travail, il s'efforce d'éviter les manifestants, mais il est arrêté par une voiture avec une quinzaine de policiers à bord. Accusé de faire partie des manifestants, il est frappé avec des bâtons jusqu'à en perdre connaissance. Résultat : de graves blessures à la tête et au visage, un œil endommagé, des œdèmes sur le corps et de sérieux troubles psychologiques. On l'amène dans trois hôpitaux différents avant qu'il ne reçoive les soins dont il a urgemment besoin. Alertée par un partenaire local, l'OMCT fournit un soutien financier qui permettra à Kossivi, désormais handicapé, de recevoir un suivi médical.



Félix © OMCT/Stella Anastasia



Kossivi © OMCT/Stella Anastasia

CONVENTION CONTRE LA TORTURE

L'OMCT vise à ce que tous les États se conforment à la Convention de l'ONU contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Pour cela, elle mène, soutient et coordonne le travail de la société civile auprès du Comité contre la torture (CAT), publie des rapports, crée des coalitions, réalise des activités de suivi, des missions de plaidoyer et des campagnes conjointes avec les membres de son réseau dans un grand nombre de pays.

AFGHANISTAN ET TOGO : ADOPTION DE LOIS ANTI-TORTURE

Deux ans d'un travail de plaidoyer intense par l'OMCT et son partenaire afghan Civil Society and Human Rights Network (CSHRN) ont été l'un des facteurs contribuant à des avancées législatives en Afghanistan. En mars, le pays ratifiait le Protocole facultatif à la Convention contre la torture, avant d'adopter une nouvelle loi anti-torture en octobre. De plus, le nouveau Code pénal était modifié, limitant l'application de la peine de mort, en conformité partielle avec les recommandations du CAT. Ces dernières années, l'OMCT avait mobilisé ses partenaires locaux, qui avaient fourni des informations de première main au CAT pour l'examen de l'Afghanistan, début 2017 (le premier examen du pays en 20 ans).

Au Togo aussi, la mobilisation de la société civile, notamment des membres du réseau de l'OMCT CACIT et ACAT Togo, ont débouché, en avril, sur l'adoption d'une loi portant sur la structure et la composition de la Commission nationale des droits de l'homme, en lui attribuant dorénavant le rôle additionnel de Mécanisme national de prévention de la torture. De plus, le CACIT a défendu avec succès des cas de victimes de torture devant la Cour de justice de la CEDEAO, avec un soutien de l'OMCT.

Afghanistan : formation sur la prévention de la torture et sur le Protocole d'Istanbul © OMCT



GUATEMALA : FORTE MOBILISATION DES ONG

Suite à un travail intensif de l'OMCT, 24 ONG guatémaltèques ont présenté un rapport alternatif conjoint à la session de novembre du CAT, et ont engagé un travail de plaidoyer soutenu avec les experts indépendants siégeant au Comité. La société civile a constitué une grande coalition pour faire le travail de suivi des observations du CAT, en particulier pour renforcer le Programme national de prévention de la torture et combattre l'impunité dans des cas emblématiques, tel que la mort de 41 filles dans le « Hogar Seguro », en mars 2017.

UN SOUTIEN DYNAMIQUE AUX ORGANES DE TRAITÉS

Leur nom peut paraître abstrait, mais les Organes de traités de l'ONU remplissent un rôle essentiel : les experts indépendants qui y siègent examinent la façon dont les États s'acquittent des obligations qu'ils ont prises en signant un traité international, font des recommandations publiques et, dans certains cas, reçoivent des plaintes d'individus privés qui s'estiment victimes de violations par leur gouvernement. Pour arriver à leurs conclusions, les experts se basent notamment sur les « rapports alternatifs » rédigés par la société civile, des textes qui mettent en lumière les problèmes que certains États préféreraient passer sous silence.

L'OMCT est membre de TBNNet, un groupe informel créé en 2017 pour permettre aux ONG internationales et aux réseaux travaillant en partenariat avec les Organes de traités de l'ONU de mener à bien des activités et des projets conjoints, avec pour effet de renforcer la participation de la société civile et l'efficacité des Organes de traités.

Le 15 novembre, TBNNet et Amnesty International ont organisé une table ronde à l'occasion des élections aux Organes de traités. Des représentants des États, du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et de la société civile ont ainsi pu discuter, de manière confidentielle, des processus actuels pour les nominations et élections aux Organes de traités, ainsi que de propositions visant à renforcer la qualité, l'indépendance et la diversité des membres des Organes de traités.



Gael García Bernal et Helena Solà Martín, Conseillère aux droits humains OMCT ©OMCT

En mars, le célèbre acteur mexicain Gael García Bernal a prononcé un plaidoyer contre l'impunité régnant dans son pays lors de la session du Conseil des droits de l'homme, au nom de l'OMCT et de l'un de ses partenaires mexicains, CMDPDH. L'acteur a également participé à différents événements organisés par l'OMCT, à l'ONU et au Festival du film et forum international sur les droits humains (FIFDH).

“Le Comité contre la torture a la très grande chance de pouvoir compter sur l'OMCT pour la coordination de la participation des ONG à nos travaux.”

– Jens Modvig, président du Comité des Nations Unies contre la torture (CAT)

2018 EN QUELQUES CHIFFRES

Soutien direct de l'OMCT à 67 ONG participantes aux trois sessions du CAT

Près de 100 recommandations de l'OMCT et de ses partenaires adoptées par le CAT

9 rapports de pays soumis au CAT par des partenaires locaux de l'OMCT

8 missions de plaidoyer et d'établissement des faits et sessions de formation en Afrique, en Asie et en Amérique latine

2 briefings thématiques aux membres du CAT, l'un sur les femmes et l'autre sur les enfants victimes de violence

ZOOM

Mexique : des journalistes portent le flambeau anti-torture

La torture est endémique au Mexique, où elle est utilisée par les forces de l'ordre pour obtenir des aveux et fabriquer des coupables. En prévision de l'examen du Mexique par le CAT l'année suivante, l'OMCT a organisé, en novembre 2018, une formation multidisciplinaire pour 8 journalistes à Genève, afin de leur permettre de mieux couvrir les sujets liés aux droits humains, et en particulier de vulgariser le rôle crucial joué par le CAT et par d'autres mécanismes de l'ONU. De retour chez eux, les journalistes ont publié de nombreux articles sur des affaires de torture au Mexique. En 2017, l'OMCT avait mené à bien une première formation couronnée de succès pour des journalistes russes.



Formation des journalistes mexicains. ©OMCT

«La question de la torture est l'une des plus pertinentes dans mon travail de journaliste mexicain, d'où l'apport fondamental de la formation que j'ai reçue de l'OMCT».

– Emir Olivares, journaliste au quotidien La Jornada

PROTECTION DES ENFANTS CONTRE LA TORTURE

Les enfants sont particulièrement vulnérables à la torture et aux mauvais traitements, et y sont d'autant plus exposés lorsqu'ils sont privés de liberté. Depuis 1993, l'OMCT travaille pour les protéger de la torture et d'autres formes de violence. En collaboration avec des organisations locales, elle se bat pour les défendre et garantir leurs droits à travers le monde.

VERS UNE PROTECTION DURABLE DES ENFANTS

Plaidoyer et campagne contre la torture

En 2018, l'OMCT et ses partenaires locaux ont poursuivi leur travail à long terme, comprenant à la fois des interventions juridiques et des plaidoyers à l'échelle nationale et internationale, ainsi que des visites régulières dans des lieux de détention de mineurs dans des pays prioritaires. L'objectif est de sensibiliser les autorités et d'offrir une aide directe aux enfants victimes, avec comme but ultime de les protéger contre la torture.

Togo : vers la création d'un Mécanisme national de prévention contre la torture

L'OMCT a organisé, en collaboration avec ses partenaires sur place, une mission d'experts au Togo, qui a porté sur la mise en place du Mécanisme national de prévention contre la torture, les conditions de détention, et la protection des enfants (v. aussi p. 8). Les membres de la mission ont ainsi visité les prisons civiles de Lomé et Kpalimé, y compris les quartiers pour mineurs, et pu constater la surpopulation carcérale, ainsi que la proportion élevée de détenus qui n'avaient pas encore été jugés. Le plaidoyer de l'OMCT a permis d'aboutir à l'adoption de la loi réorganisant la Commission nationale des droits de l'homme en lui attribuant le mandat de mécanisme national de prévention de la torture, qui aura notamment un rôle crucial dans la prévention de la torture des enfants détenus.

Tunisie : formation pour l'Instance nationale pour la Prévention de la Torture (INPT)

L'OMCT a été invitée à donner une formation intensive au nouveau mécanisme anti-torture, l'INPT, portant sur la surveillance des lieux où les enfants sont privés de liberté. La présentation s'est concentrée sur l'application des garanties et standards internationaux de prévention et de protection contre la torture des enfants, ainsi que sur les complexités propres à la documentation des cas de torture s'agissant de mineurs. À l'issue de cette formation de deux jours, la commission femmes, enfants, personnes handicapées et personnes en situation de vulnérabilité de l'INPT s'est engagée à développer un guide à l'attention des enfants privés de leur liberté spécifiquement dans les centres de rééducation des mineurs délinquants.

Moyen-Orient et Afrique du Nord : importante consultation régionale

L'OMCT a contribué à l'Étude Mondiale de l'ONU sur les enfants privés de liberté, en organisant, conjointement avec plusieurs partenaires, une consultation régionale pour la région Moyen-Orient, Afrique du Nord et Golfe, à Tunis. La consultation, qui a eu lieu sous la direction de Manfred Nowak, l'expert indépendant en charge de ce projet, a réuni de nombreux représentants de la société civile, des milieux académiques, des autorités, d'agences intergouvernementales et d'anciens enfants détenus. Les conclusions et recommandations issues de cette rencontre contribueront au contenu de cette Étude qui sera présentée par les Nations Unies aux gouvernements du monde entier, et qui visera à améliorer la protection des enfants privés de liberté.



Participants à l'Étude Mondiale © OMCT



© Kant Smith, Pixabay

Convention contre la torture : vers une protection accrue des enfants

Au mois d'avril 2018, l'OMCT a organisé un briefing thématique pour les membres du Comité des Nations Unies contre la torture (CAT), en présence de membres du Comité des droits de l'enfant. Objectif : mieux faire connaître les spécificités de l'application de la Convention contre la torture aux enfants, et encourager des collaborations entre ces deux organes de traités. Durant la réunion, l'OMCT a présenté des recommandations concrètes pour l'amélioration du cadre légal international pour une protection accrue des enfants. À terme, l'OMCT espère qu'une prise de conscience accrue de la vulnérabilité spécifique des enfants face à la torture et aux autres formes de violence débouchera sur une augmentation des recommandations du Comité contre la Torture portant sur la situation des enfants, voire sur une collaboration régulière entre les deux Comités.

SURVEILLANCE ET ASSISTANCE DIRECTE

Le travail de l'OMCT bénéficie grandement de l'accès presque unique, via ses partenaires, aux lieux de détention où des enfants sont privés de liberté, permettant d'effectuer des visites de surveillance régulières.

Brésil : visite des lieux de détention au Pernambouc

Une mission organisée par l'OMCT, en collaboration avec son partenaire local GAJOP, a visité des lieux de détention pour enfants dans l'État brésilien du Pernambouc. La mission, dirigée par Luis Pedernera, membre du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, a également permis de former le personnel des prisons sur les mesures permettant de prévenir la torture contre les enfants. Une excellente couverture médiatique a permis d'attirer l'attention du public sur les conditions de détention des enfants dans l'État du Pernambouc.

Philippines : les enfants victimes de la « guerre contre la drogue »

La violence de la « guerre contre la drogue » menée par l'administration Duterte depuis 2016 n'a pas épargné les enfants, qu'il s'agisse de l'augmentation dramatique des exécutions extra-judiciaires d'enfants ou des conditions de détention déplorables dans des prisons surpeuplées, où les mauvais traitements à l'égard des enfants sont fréquents. Ce sont ces graves problèmes que l'OMCT a soulevés, lors d'une mission sur place, dans le cadre d'importants échanges avec la société civile, les autorités et des missions diplomatiques.

La visite par l'OMCT des centres de détention pour enfants, à Caloocan et à Bahay Pagasa, a mis en lumière des conditions de détention alarmantes – en particulier à Caloocan –, avec de nombreuses allégations de mauvais traitements, de coups, et un manque d'accès aux soins de santé, entre autres. Cette mission a débouché sur un rapport rédigé conjointement par l'OMCT et ses partenaires locaux et qui a été remis au Comité contre la torture.

DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS

Lutter contre la torture et pour les droits humains est risqué. Les défenseurs des droits humains, et parfois leurs familles, sont souvent menacés, diffamés, agressés, poursuivis en justice, arrêtés de manière arbitraire, voire torturés ou tués. Leur protection, ainsi que celle de leurs organisations autour du monde, est au cœur de la mission de l'OMCT.

UN SOUTIEN QUI SE RENFORCE

L'OMCT est l'une des principales ONG internationales veillant à ce que les défenseurs bénéficient d'une protection et d'une assistance complètes, où qu'ils/elles se trouvent et quel que soit leur domaine spécifique de travail. Cette stratégie globale comprend alertes rapides, prévention, plaidoyer, renforcement des capacités locales, sûreté physique et assistance directe. Elle est notamment développée, en collaboration avec la FIDH, au travers de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme, créé en 1997.

En 2015, suite à une hausse des agressions et de la répression, l'OMCT, en partenariat avec 11 autres ONG internationales et régionales, a créé ProtectDefenders.eu, aujourd'hui le plus grand mécanisme mondial de protection et d'aide aux défenseurs.

UNE EFFICACITÉ QUI DÉRANGE

Les défenseurs des droits humains agissent pacifiquement, pour nous protéger de violations des droits humains – exécutions sommaires, torture, arrestations arbitraires, violences sexuelles, discrimination, expulsions forcées, destruction de l'environnement, etc. Mais leur situation à travers le monde continue de se dégrader, peut-être en réaction au succès du mouvement de défense des droits humains, qui n'a jamais été aussi global, varié, et efficace. En 2018, l'OMCT a constaté :

- La répression à l'encontre des défenseurs luttant pour les droits à la terre et à l'environnement s'est poursuivie dans toutes les régions du monde ;
- Des défenseurs ont été pris pour cible dans des pays où les violations sont particulièrement graves ou systémiques, comme dans les situations de conflit, de crise ou de transition politique ;
- Nombre de défenseurs travaillent dans des environnements de plus en plus restrictifs, tandis que les cadres juridiques limitent les libertés d'association – y compris le droit des ONG de recevoir des financements de l'étranger -, d'expression et de réunion pacifique ;
- À travers le monde, les défenseurs subissent des agressions et des restrictions juridiques et politiques au nom de la lutte contre le terrorisme et en vertu de lois et politiques relatives à la sécurité ;
- L'espace dont dispose la communauté internationale pour soutenir les droits humains est également en train de se refermer. Cela concerne à la fois les ONG internationales, mais aussi les agences inter-gouvernementales, et ce dans toutes les régions du monde. Quelques exemples sont les attaques envers la Commission internationale contre l'impunité et l'ensemble de la communauté diplomatique au Guatemala, l'expulsion de l'équipe du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme du Nicaragua, les attaques contre des Rapporteurs Spéciaux des Nations Unies aux Philippines et au Burundi, ou encore les efforts pour démanteler la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et pour restreindre le travail de la Cour Pénale Internationale dans certains pays africains.

2018 EN QUELQUES CHIFFRES

48 *défenseurs des droits humains libérés à la suite d'une action de l'OMCT et d'autres organisations partenaires*

360 *interventions urgentes en faveur de 765 défenseurs et 57 ONG dans 68 pays*

10 *rapports pays sur la situation des défenseurs publiés*

15 *formations, en collaboration étroite avec nos partenaires locaux, en faveur de 338 défenseurs de 26 pays.*

LE SOUTIEN DE L'OMCT AUX DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS

- Assistance matérielle d'urgence, comprenant notamment une réhabilitation médicale et une aide psychologique, une sécurité numérique et physique, une aide juridique ou une relocalisation d'urgence qui peut inclure la famille proche ;
- Aide financière aux organisations locales de défense des droits humains pour leur permettre de consolider leurs activités et de poursuivre leur action dans des contextes très difficiles ;
- Mécanisme d'alerte international systématique afin de suivre la situation des défenseurs et l'environnement dans lequel ils travaillent, et de plaider en faveur d'un programme de protection au niveau local, régional et international, comprenant l'organisation de missions d'enquête et la publication de rapports ;
- Formation et renforcement des capacités afin d'améliorer la sécurité des défenseurs, de perfectionner leurs stratégies de plaidoyer, de les mettre en relation avec des réseaux plus solides et d'accroître leur expertise dans des domaines clés des droits humains.



PROTECTDEFENDERS.EU

Ce mécanisme de l'Union Européenne (UE) pour les défenseurs des droits humains en danger, lancé en 2015, compte des ONG locales et internationales. Des quatre membres du conseil d'administration de ce consortium, l'OMCT est la seule organisation basée en Suisse.

Le soutien de PD.EU au cours de l'année 3 du projet en quelques chiffres

- **514** subventions d'urgence accordées à des défenseurs des droits humains en danger
- **70** programmes de relocalisation en faveur de **116** personnes
- **82** subventions versées à des ONG locales et des groupes de défenseurs pour les aider à développer leurs capacités opérationnelles
- **127** initiatives de formation et de renforcement des capacités pour plus de **2 900** défenseurs
- **46 %** des bénéficiaires ont été des femmes défenseuses des droits humains



Damián Gallardo
Martínez
© Consorcio Oaxaca

Mexique : libérés après plus de cinq ans de détention arbitraire

Trois défenseurs des droits humains mexicains ont enfin été libérés fin 2018, grâce notamment au plaidoyer inlassable de l'OMCT et de ses partenaires. Damián Gallardo Martínez, Enrique Guerrero Aviña et Librado Baños avaient été arbitrairement détenus pendant plus de cinq ans, et avaient subi torture et autres mauvais traitements.

RÉCIT

Amal Fathy, persécutée pour avoir dénoncé le harcèlement sexuel en Égypte

En mai 2018, Amal Fathy, défenseuse des droits humains et membre de la Commission égyptienne pour les droits et les libertés (ECRF, une ONG de défense des droits humains), postait sur Facebook une vidéo critiquant l'inaction des autorités à l'égard du harcèlement sexuel dont sont victimes de très nombreuses femmes. Commençaient alors un véritable harcèlement public, et judiciaire, à l'encontre de Mme Fathy : campagne d'accusations dans les médias officiels et menaces sur les médias sociaux, puis intervention des forces de sécurité au domicile de la militante, emmenée au poste de police, avec son mari Mohamed Lotfy – directeur exécutif de ECRF – et leur fils de trois ans.

Ces derniers étaient rapidement relâchés, mais Mme Fathy était placée en détention préventive dès le 12 mai, puis condamnée en septembre à deux ans de prison et à une amende pour « publication de fausses informations à même de nuire à la sécurité de l'État » lors d'un premier procès. Elle était par ailleurs poursuivie dans le cadre d'une autre affaire pour « appartenance à un groupe terroriste », « diffusion d'idées incitant à commettre des actes terroristes et à nuire à l'intérêt national » et « utilisation d'Internet pour inciter à commettre des actes terroristes ».

Mme Fathy, dont la santé s'est détériorée suite à sa détention et au harcèlement subi, est au bénéfice d'une liberté conditionnelle depuis fin 2018 dans le cadre de cette deuxième affaire. Le 30 décembre 2018, la Cour d'appel du Caire a néanmoins rejeté l'appel de Mme Fathy dans le cadre de son premier procès et a confirmé sa condamnation à deux ans de prison. À ce jour, elle continue de devoir se présenter à la police chaque semaine et peut être de nouveau arrêtée à tout moment.

L'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme continue de suivre sa situation de près.



Amal Fathy et
Mohamed Lotfy
© M.Lotfy

L'OMCT DANS LE MONDE EN 2018



Venezuela

En novembre 2018, grâce à l'appui de l'OMCT et d'une organisation partenaire, la Cour interaméricaine des droits de l'homme prononce un jugement historique. Elle condamne le Venezuela pour torture, commise par un individu privé, l'État ayant refusé d'intervenir (p.7).



Togo

La mobilisation des partenaires du réseau de l'OMCT au Togo a mené à l'adoption d'une loi prévoyant la création d'institutions permettant la mise en œuvre du mécanisme national de prévention de la torture (p. 8).

Bruxelles
Genève
Tunis



Cambodge

Tep Vanny, défenseure des droits humains, a finalement été libérée en août 2018, après 735 jours de détention. Elle était détenue principalement pour son militantisme pour le droit au logement, sous couverture de chefs d'accusation injustifiés.

Voir plus sur notre site web.
<https://bit.ly/2Rawecf>



- Missions = Missions sur le terrain (plaidoyer, observation de procès, établissement des faits, etc.)
- Impacts = Changements législatifs, décisions de justice, impact médiatique, etc.
- Rapports pays sur la situation des défenseurs
- Formations, tables rondes, ateliers = Renforcement des capacités de la société civile sur les mécanismes du CAT, de protection et prévention de la torture, etc.
- Assistance d'urgence = Assistance légale, médicale ou sociale aux victimes de la torture et aux défenseurs des droits humains
- Soutien des capacités = Soutien financier ou soutien des capacités fourni à des organisations de la société civile ou à des défenseurs des droits humains
- Rapports CAT = soumissions de rapports alternatifs aux mécanismes onusiens, tels que le Comité contre la torture
- Bureaux OMCT

LUTTE CONTRE LA TORTURE EN TUNISIE

Bien que la Tunisie soit en transition, la torture et l'impunité, héritages de l'ancien régime, perdurent. Depuis l'ouverture de son bureau dans le pays en 2011, l'OMCT encourage une réforme législative et institutionnelle en vue de lutter contre la torture et l'impunité. Avec ses partenaires de la société civile et en coopération avec les autorités, l'OMCT offre une assistance directe, pluridisciplinaire et gratuite aux victimes de torture et de violence institutionnelle, plaide pour la justice, et cherche à sensibiliser le grand public.

L'ASSISTANCE DIRECTE AUX VICTIMES SE DÉVELOPPE

Le programme d'assistance directe de l'OMCT en Tunisie, SANAD, a fêté ses cinq ans d'existence en 2018. Jusqu'à la fin de l'année, 392 personnes – 275 victimes directes et 117 membres de leurs familles – ont bénéficié d'une assistance juridique, psychologique, sociale et médicale fournie par ses deux centres de conseil et d'assistance directe basés au Kef et à Sidi Bouzid. Rien qu'en 2018, SANAD a assuré 84 nouvelles prises en charge. À noter que les hommes jeunes forment la majorité des victimes directes de torture prises en charge par SANAD.



62% d'hommes
18-34 ans

- Parmi les bénéficiaires de SANAD, 62% sont des jeunes hommes entre 18 et 34 ans.



Parmi eux :
78% en situation précaire
18-34 ans

- 78 % d'entre eux sont sans emploi ou avec emploi précaire issus de quartiers défavorisés

L'OMCT a aussi créé en 2018 deux réseaux d'associations locales, l'un dans le nord-ouest et l'autre dans le sud et le centre, pour mieux répondre ensemble aux besoins des victimes de la torture, et leur permettre de reconstruire leur vie.

APPUI AUX INVESTIGATEURS ET AUX PSYCHOLOGUES

Combattre la torture commence aussi par la documentation des cas. En 2018, l'OMCT a notamment organisé un atelier de formation en matière de documentation et d'investigation des cas de torture pour les avocat-e-s du réseau SANAD et les partenaires associatifs. Un autre domaine important, aux défis énormes, est le soutien psychologique en milieu carcéral. L'OMCT a mis sur pied des sessions mensuelles de formation et supervision professionnelle pour les psychologues des services pénitentiaires afin de les accompagner dans la prise en charge psychologique en milieu carcéral, en partenariat avec l'administration pénitentiaire et l'association Psychologues du Monde Tunisie (PDMT).

MOBILISATION POUR LA JUSTICE TRANSITIONNELLE

Pour l'OMCT, un véritable processus de justice transitionnelle est une condition indispensable à la construction d'une démocratie tunisienne réelle et forte. Suite au transfert des dossiers des victimes de violations graves des droits humains entre 1956 et 2013 aux chambres spécialisées, l'OMCT accompagne les victimes et leurs familles, et s'est même constituée partie civile dans certaines affaires emblématiques. C'est notamment le cas des affaires Fayçal Baraket et Rached Jaidane, dans lesquelles le Comité contre la torture des Nations Unies a prononcé des décisions contre l'État tunisien.

UN APPUI TECHNIQUE CONTINU À L'INSTANCE NATIONALE POUR LA PRÉVENTION DE LA TORTURE (INPT)

L'OMCT en Tunisie continue à soutenir l'Instance Nationale pour la Prévention de la Torture à travers un programme diversifié et complémentaire qu'elle conduit depuis 2017. L'objectif est le renforcement de l'instance dans la réalisation de sa mission. Plusieurs activités ont été mises en œuvre tout au long de l'année 2018 afin de former, réfléchir et sensibiliser sur toutes les questions liées à la prévention de la torture en Tunisie.

Pour en savoir davantage :

Rapport annuel Tunisie 2018 (<https://bit.ly/2IDrUOP>)



De nombreux avocats ont plaidé à la première audience dans l'affaire Fayçal Baraket devant la chambre criminelle spécialisée de la justice transitionnelle, le 6 juillet 2018 à Nabeul. Parmi eux, Me Mokhtar Trif, vice-président de l'OMCT, laquelle s'est constituée partie civile.
© OMCT

RÉCIT

Nadim, le lent retour à la vie

C'est à l'été 2016 que le monde de Nadim* bascule. Des agents viennent le chercher chez lui sous un prétexte vague, le mettent dans une voiture et lui bandent les yeux. À l'arrivée, il est sommé de signer un PV où il reconnaît avoir participé à des actes terroristes. Nadim refuse de reconnaître des crimes qu'il n'a pas commis. Alors, la torture commence. Elle durera sept jours.

Coups et insultes ne sont que le prélude à la position du « poulet rôti », durant laquelle le supplicié est attaché, nu, entre deux tables durant de longues heures, aux chocs électriques, aux suffocations par immersion dans l'eau, aux viols. Nadim finit par signer le PV. Il passera deux ans en prison. À sa sortie, les intimidations policières se poursuivent, contre lui et sa famille.

La torture a entraîné d'importantes séquelles physiques, qui s'ajoutent à une maladie du système nerveux préexistante. Les effets psychologiques ne sont pas moins graves : stress post-traumatique, dépression, insomnie, tentatives de suicide. Âgé aujourd'hui de 40 ans, Nadim est totalement incapable de se déplacer, et même ses bras sont paralysés.

Depuis octobre 2018, Nadim a été pris en charge par les centres SANAD de l'OMCT, qui lui assurent un suivi à la fois médical, psychologique, et une assistance juridique, eu égard au harcèlement policier dont il continue à faire l'objet. Grâce à l'intervention de l'OMCT, Nadim a aussi commencé à recevoir une allocation sociale à laquelle il avait droit, mais qui ne lui était plus remise depuis sa sortie de prison. La psychologue qui le suit à domicile relève des améliorations remarquables de son état psychique.

*prénom fictif



Centre SANAD © OMCT

LE RÉSEAU SOS-TORTURE DE L'OMCT

Créé par l'OMCT en 1985, le réseau SOS-Torture comprend plus de 200 organisations membres qui travaillent dans plus de 90 pays. C'est le véritable fil conducteur de l'ensemble des activités de l'OMCT, facilitant l'assistance aux victimes, une protection et un plaidoyer communs, un apprentissage collectif et une action directe dans tous les domaines du mouvement contre la torture.

UN TRAVAIL DE PLAIDOYER INTERNATIONAL

En 2018, le programme dédié au développement du réseau SOS-Torture a accompagné et soutenu les membres et partenaires de l'OMCT pour un grand nombre d'actions, au niveau national, régional et international. Il convient notamment de mentionner le travail de plaidoyer auprès du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, de l'Union européenne et de divers gouvernements, visant à créer une pression pour obtenir, au niveau local, des avancées contre la torture, en faveur des victimes et des défenseurs des droits humains.



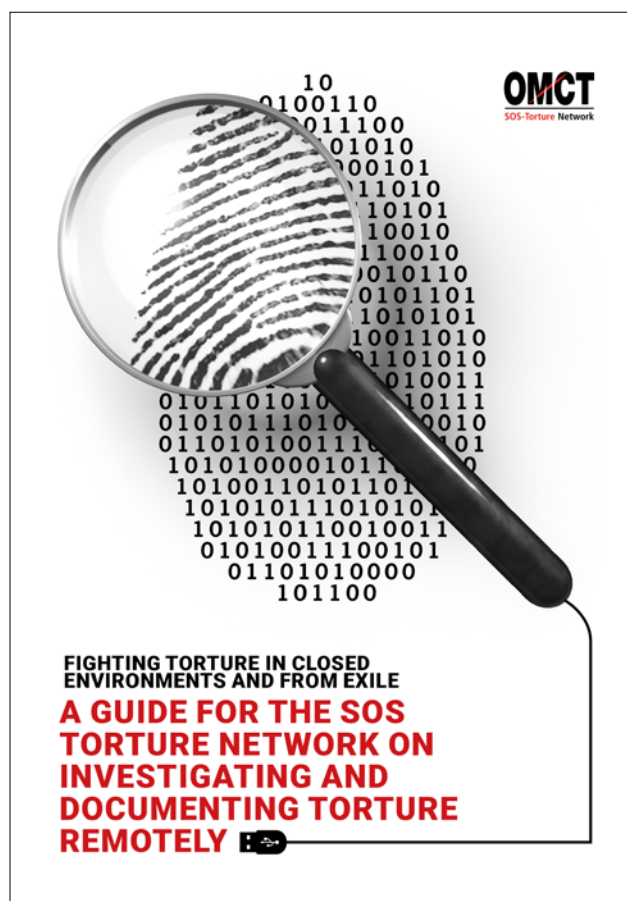
Comment renforcer l'impact collectif du réseau ?
L'équipe de l'OMCT en pleine action lors d'une retraite de réflexion sur le réseau SOS-Torture @OMCT

CAMPAGNES ET TEMPS FORTS À TRAVERS LE RÉSEAU

Les membres de l'OMCT sont des organisations locales très variées, de par leur taille, leur composition, leurs ressources ou encore leurs domaines spécifiques d'action. Il est essentiel de faire le lien entre elles à l'échelle nationale, régionale et mondiale, afin de partager de l'expertise, des stratégies et d'agir ensemble pour un objectif commun.

COUP DE POUCE AUX DÉFENSEURS EN EXIL

L'OMCT a publié le guide *Investigating and Documenting Torture Remotely*, destiné au réseau, en particulier aux défenseurs travaillant soit en exil, soit dans des environnements hostiles et dangereux, et qui ne peuvent accéder à certaines zones que pour des périodes très limitées. Il s'agit d'une compilation des meilleures pratiques du réseau, résultat d'une rencontre du « Groupe de travail sur la documentation ». En plus de la collecte et de la vérification de l'information, le guide couvre des questions liées à la sécurité des défenseurs des droits humains, des victimes, des témoins, et offre des solutions concrètes.



LE RÉSEAU, UN RÉSERVOIR D'EXPERTISE

2018 a aussi vu le lancement d'un programme pilote de soutien entre membres, qui a permis à des avocats de Spravedlivost Jalal-Abad, une organisation de droits humains du Kirghizistan, de passer trois semaines auprès de l'ONG Committee Against Torture (CAT) à Nijni Novgorod, en Russie, où ils ont acquis des compétences pratiques sur la collection de preuves de torture.



Des membres du Committee Against Torture (Russie) en train d'enquêter sur un cas de torture @ CAT

L'OMCT FÉLICITE LES MEMBRES DE SON RÉSEAU

Henri Tiphagne (People's Watch, Inde), membre du Conseil exécutif de l'OMCT et lauréat du Prix pour les Libertés civiques Nani A. Palkhiwala pour son travail inlassable au service des droits humains.

Mokhtar Trifi, vice-président de l'OMCT et ancien président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, décoré de l'Ordre de la République par le président tunisien en reconnaissance de sa carrière de militant, de sa contribution aux droits humains et au principe même de la démocratie.

NOTRE RÉSEAU NOUS INSPIRE

Comment documenter, de manière irréfutable, les cas de torture en l'absence de toute volonté politique ? Le membre de notre réseau Committee Against Torture (CAT, Russie) a mis sur pied un système parallèle, appelé « enquête publique ». Le principe est simple. Toute information portant sur des faits de torture ou autre violation grave des droits humains, aussitôt reçue, est enregistrée comme preuve. Commence alors un travail de longue haleine, soutenu et patient, confié à des experts, pour que les victimes obtiennent justice.

Cette innovation a connu un succès remarquable : plus de 150 policiers ont été condamnés pour faits de torture et emprisonnés. De surcroît, le CAT a sauvé la vie à 50 personnes, réhabilité plus de 500 victimes de torture, et encouragé les autorités à mettre à pied plus de 200 enquêteurs qui ne faisaient pas leur travail.

Cette forme de contrôle public sur les abus des forces de l'ordre a été adoptée par de nombreuses ONG en Russie et dans d'autres pays de l'ex-bloc soviétique.

ZOOM

Documenter la torture dans les environnements hostiles

En mai 2018, des militants anti-torture de premier plan se sont retrouvés à Genève pour échanger leurs expériences et trouver des solutions à un problème épineux, et rarement abordé : comment documenter, de manière irréfutable, les cas de torture dans les environnements hostiles aux droits humains, en particulier lorsque l'on est en exil ? Comment continuer à recevoir de l'information, tout en protégeant ses sources ? Comment mettre sur pied des structures viables pour continuer le plaidoyer hors du pays ? Les participants, aux provenances variées – Arabie Saoudite, Azerbaïdjan, Burundi, Chine, Inde, Mexique, Myanmar, Oman, Russie, Soudan et Tibet – ont apprécié cette occasion rare de partager des expériences parfois très différentes, malgré certains défis communs. À la demande des participants, qui ont créé un groupe de travail, l'OMCT entend les réunir à nouveau pour poursuivre la recherche de solutions concrètes.

OMCT EUROPE

Depuis 2003, le bureau de l'OMCT à Bruxelles est un centre grandissant de plaidoyer et de soutien pour l'organisation et son réseau SOS-Torture. Il transmet et amplifie les voix des organisations de la société civile aux institutions de l'Union européenne (UE) dans le but d'améliorer les politiques de l'UE contre la torture et en faveur des défenseurs des droits humains.

COUP DE PROJECTEUR SUR L'ÉGYPTE...

L'OMCT à Bruxelles s'est plusieurs fois mobilisée sur l'Égypte au cours de l'année, toujours en coordination avec d'autres ONG basées à Bruxelles. C'est ainsi qu'en février et en décembre, l'OMCT a milité avec succès, aux côtés d'autres ONG, pour l'adoption par le Parlement européen (PE) de deux résolutions sur la situation en Égypte, avec une référence forte à la situation de la défenseure Amal Fathy (voir aussi page 13). Au mois de mai, l'OMCT a contribué à une lettre conjointe aux États membres demandant à ce que la déclaration de l'UE aux Conseil des droits de l'homme intègre des éléments clé contre la torture et en faveur de la protection des défenseurs des droits humains. Enfin, en décembre, l'OMCT a participé à une autre initiative conjointe pour s'assurer que la réunion du Conseil de l'Association UE-Egypte se penche sur les questions des droits humains, et tout particulièrement sur, là encore, la protection des défenseurs.

... ET SUR L'AMÉRIQUE LATINE

Le directeur du bureau de l'OMCT à Bruxelles est intervenu au cours d'un débat sur l'accord global UE-Mexique au Sénat mexicain, avec la participation de parlementaires mexicains et d'élus du PE. Le bureau a aussi contribué à l'engagement des membres du PE sur la situation des défenseurs des droits humains, qui ont notamment envoyé des lettres ouvertes sur la situation des défenseurs en Colombie, au Mexique et au Guatemala. Enfin, l'OMCT, en coordination avec d'autres ONG, s'est investie pour assurer un suivi du PE sur la situation des droits humains au Guatemala au travers d'un échange de vues dans la Sous-commission « droits de l'homme » (DROI), avec la participation de partenaires guatémaltèques de l'OMCT.

2018 EN QUELQUES CHIFFRES

7 missions de plaidoyer auprès des institutions européennes avec des partenaires de l'OMCT de toutes les régions du monde

3 lettres ouvertes de membres du Parlement européen, qui ont exprimé des inquiétudes sur des questions de droits humains à la suite d'actions de plaidoyer de l'OMCT

5 résolutions relatives aux droits humains adoptées par le Parlement européen, influencées par les actions de plaidoyer de l'OMCT

POUR UN PARLEMENT EUROPÉEN PLUS ENGAGÉ SUR LES DROITS HUMAINS

En plus des deux résolutions sur l'Égypte, l'OMCT a également contribué à des résolutions du PE sur la situation des défenseurs au Soudan et en Tanzanie.

L'OMCT a également fourni des informations sur le Nigéria et le Bangladesh, deux pays où la situation des droits humains atteint des proportions de crise, contribuant ainsi à des résolutions du PE sur ces deux contextes.

RÉUNION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'OMCT À BRUXELLES

En novembre 2018, le Conseil exécutif de l'OMCT s'est, pour la première fois, réuni à Bruxelles. Les participants ont rencontré des autorités-clé provenant de tous les secteurs des institutions de l'UE et discuté des défis rencontrés par les droits humains au travers du monde, ainsi que du rôle de l'UE. Une réception organisée par l'OMCT sous le patronage de sa présidente, Hina Jilani, et du président de l'OMCT Europe, Pierre Galand, a réuni de nombreux participants de la communauté des droits humains à Bruxelles, des membres du Parlement européen et d'autres représentants d'institutions de l'UE. Les invités ont également écouté des remarques prononcées par le Représentant Spécial de l'UE pour les droits de l'homme, Stavros Lambrinidis.



Stavros Lambrinidis, Hina Jilani et Gerald Staberock © OMCT

VU DANS LES MÉDIAS

En 2018, le travail mené par l'OMCT a été mentionné par au moins 83 médias, dans plus de 30 pays, en au moins neuf langues, en Amérique du sud et du nord, en Asie, en Afrique et en Europe. Ci-dessous, vous trouverez un petit aperçu d'articles et d'interviews publiés en 2018, traitant des actions menées par l'OMCT et par les membres de son réseau, qui constituent le cœur du mouvement international de lutte contre la torture.

Arabie Saoudite

« L'OMCT et la FIDH ont déclaré que le traitement "scandaleux" des femmes militantes dans le royaume soulevait des questions sur la "véritable volonté" de se moderniser ».

NDTV, Inde, janvier 2018



États-Unis, nomination de Gina Haspel à la tête de la CIA

« Normalement, [la torture] devrait vous envoyer en prison, pas à la tête de l'agence de renseignements clé du pays. [Cette nomination] envoie un terrible message que vous pouvez faire carrière en torturant ».

Gerald Staberock, Secrétaire général de l'OMCT, Al Jazeera, mai 2018



Tunisie

« Dans le contexte actuel d'impunité totale pour les forces de sécurité concernant toutes les affaires de torture, cette affaire et toutes celles qui vont être transmises aux chambres spécialisées représentent aussi un espoir ».

Camille Henry, chargée de plaidoyer OMCT Tunisie, RFI Afrique, mai 2018



« La torture est comme le cancer »

Gerald Staberock, Secrétaire général de l'OMCT, CNN Money, juillet 2018



Mexique

« Ce n'est pas seulement l'usage excessif de la force et l'impact qu'il peut avoir sur les personnes à qui on enlève leurs terres, mais il y a aussi un impact émotionnel et psychologique à un niveau très primaire »

Helena Solà Martin, Conseillère aux droits humains OMCT, Proceso, décembre 2018



... et encore par :



LES BAILLEURS INSTITUTIONNELS DE L'OMCT EN 2018

FONDATEMENTS ET AUTRES PARTENAIRES

Brot für die Welt
Fondation de bienfaisance du Groupe Pictet
Fondation Oak
Fondation privée genevoise
Fondation Pro Victimis
Freedom House
Loterie Romande
National Endowment for Democracy
Open Society Foundations
Organisation Internationale de la Francophonie
The Sigrid Rausing Trust

GOVERNEMENTS ET AMBASSADES

États-Unis
Irlande
Liechtenstein
Monaco
Pays-Bas
Suisse

ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET INTERGOUVERNEMENTALES

Commission européenne
Fonds spécial OPCAT
Fonds UNVFVT

SUBVENTIONS LOCALES (CANTONS, VILLES ET COMMUNES DE SUISSE)

Commune de Bernex
Commune de Plan-les-Ouates
République et Canton de Genève
Ville de Genève

DONATEURS PRIVÉS

Le travail de l'OMCT est en grande partie rendu possible par les subventions reçues de bailleurs institutionnels, pour des projets spécifiques. Cependant, l'OMCT a la chance d'avoir toujours été également soutenue par des donateurs privés qui partagent sa vision d'un monde sans torture. Ce soutien est vital, car il accroît la capacité de l'OMCT et des membres de son réseau à réagir lors de situations de crise à travers le monde.

LES DONS PRIVÉS À L'OMCT SERVENT PRINCIPALEMENT À :

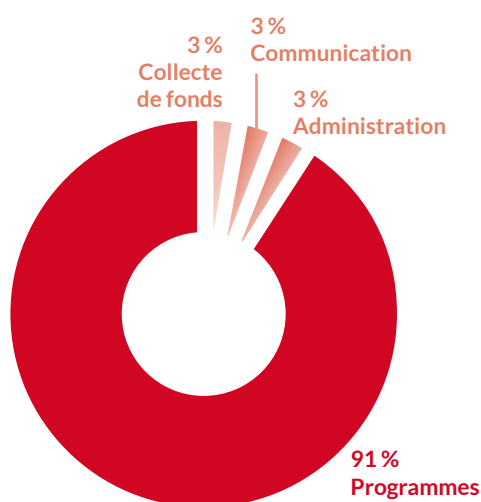
- accompagner les victimes de la torture pour qu'elles puissent guérir de leurs blessures, réclamer justice, retrouver leur dignité et reconstruire leur vie ;
- contrôler les lieux de détention où des enfants sont privés de liberté pour les protéger de tout traitement inhumain ;
- réagir rapidement aux crises et aux demandes urgentes d'organisations de lutte contre la torture ;
- enquêter sur des violations et mener de nouvelles recherches sur les personnes les plus exposées à la torture (femmes, enfants, minorités, réfugiés, etc.) ;
- protéger les défenseurs des droits humains et leurs organisations à travers le globe, en facilitant la poursuite de leur travail contre la torture et en faveur d'autres droits humains.

SITUATION FINANCIÈRE

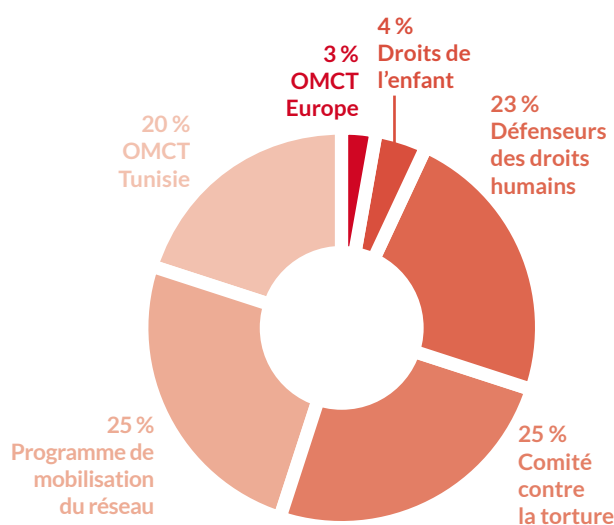
Au niveau financier, la bonne tendance observée en 2017 se confirme en 2018 avec une croissance légère mais continue des subventions et donations reçues, permettant d'accroître les activités mises en œuvre et de consolider la structure de l'OMCT.

La majorité des financements de l'organisation demeure toutefois liée à des projets spécifiques et porte sur des courtes durées (généralement de un à trois ans). L'OMCT poursuit ainsi ses efforts pour lever des fonds non-restreints, afin de gagner en flexibilité pour mieux faire face aux situations d'urgence, ainsi que pour assurer la stabilité sur le long terme des actions menées sur le terrain.

Les comptes complets audités de l'OMCT peuvent être consultés sur son site (www.omct.org).



RÉPARTITION DES DÉPENSES 2018 PAR CATÉGORIE



RÉPARTITION DES DÉPENSES 2018 PAR PROGRAMME

SITUATION FINANCIÈRE 2018

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018 - CHF

RECETTES		3'925'782,66
Droits de l'enfant	150'155.63	
Défenseurs des droits humains	745'368.98	
Comité contre la torture	786'036.22	
Programme de mobilisation du réseau	817'260.80	
OMCT Tunisie	674'748.52	
Recherche de fonds	83'070.31	
Communication	117'385.44	
TOTAL FONDS RESTREINTS	3'374'025.90	
Subventions fédérales, cantonales, communales	18'600.00	
Autres subventions gouvernementales	20'000.00	
Subventions de fondations	242'074.07	
Contributions privées	254'855.54	
Autres produits	16'227.15	
TOTAL FONDS NON-RESTREINTS	551'756.76	

DÉPENSES		3'850'601,78
Droits de l'enfant	152'997.75	
Défenseurs des droits humains	774'937.32	
Comité contre la torture	844'882.09	
Programme de mobilisation du réseau	835'602.74	
OMCT Tunisie	680'302.18	
OMCT Europe	101'839.56	
TOTAL PROGRAMMES	3'390'561.64	
Recherche de fonds	122'924.68	
Communication	115'015.77	
Administration	92'099.69	
Fonds d'urgence et de pérennisation	130'000.00	
TOTAL INSTITUTIONNEL	460'040.14	

RÉSULTAT BRUT		75'180,88
CHARGES FINANCIÈRES		23'218,08
Charges financières	3'995.42	
Différence de change	19'222.66	

RÉSULTAT ANNUEL (AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS)		51'962,80
VARIATION DU CAPITAL DES FONDS		-2'398,87
RÉSULTAT ANNUEL (AVANT ALLOCATION AU CAPITAL DE L'ORGANISATION)		54'361,67
ALLOCATION (UTILISATION) DU CAPITAL LIBRE		54'361,67

CONSEIL EXÉCUTIF

Présidente

Hina Jilani / Pakistan

Vice-présidents :

Dick Marty / Suisse
Mokhtar Trifi / Tunisie

Trésorier :

Anthony Travis / Royaume-Uni

Membres

Yves Berthelot / France
Aminata Dieye / Sénégal
Sam Mohochi / Kenya
Jahel Quiroga Carrillo / Colombie
Olga Sadovskaya / Fédération de Russie
Claudia Samayoa / Guatemala
Henri Tiphagne / Inde
Peter Zangl / Allemagne

OMCT EUROPE - CONSEIL EXÉCUTIF

Président

Pierre Galand / Belgique

Membres

Yves Berthelot / France
Menotti Bottazzi / France
Christophe Pettiti / France
Lisa Frauke Seidensticker / Allemagne
Gerald Staberock / Allemagne
Peter Zangl / Allemagne

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Afrique

André Afanou / Togo
Innocent Chukwuma / Nigéria
Oumar Diallo / Sénégal
Aminata Dieye / Sénégal
Jose Dougan Beaca / Guinée Équatoriale
Justine Masika Bihamba / République démocratique du Congo
Boubacar Messaoud / Mauritanie
Sam Mohochi / Kenya
Armel Niyongere / Burundi

Amériques

Ernesto Alayza / Pérou
Luis Arriaga / Mexique
Stephanie Brewer / Mexique
Alberto L. Gomez Zuluaga / Colombie
Theresa Harris / États-Unis d'Amérique
Celia Medrano Amador / Salvador
Luis Pedernera / Uruguay
Jahel Quiroga Carrillo / Colombie
Claudia Samayoa / Guatemala

Asie

Nigina Bakhrieva / Tadjikistan
Vrinda Grover / Inde
Hina Jilani / Pakistan
Adilur Rahman Khan / Bangladesh
Osamu Shiraishi / Japon
Henri Tiphagne / Inde
Rose Trajano / Philippines
Renee Xia / Chine

Europe

Yves Berthelot / France
Panayote Dimitras / Grèce
Dick Marty / Suisse
Olga Sadovskaya / Fédération de Russie
Anthony Travis / Royaume-Uni
Leyla Yunus / Azerbaïdjan
Peter Zangl / Allemagne

Moyen-Orient et Afrique du Nord

George Abu Al-Zulof / Palestine
Georges Assaf / Liban
Abdel-ilah Benabdesselam / Maroc
Nassera Dutour / Algérie
Hadi Ghaemi / Iran
Karim Saber / Égypte
Mokhtar Trifi / Tunisie

ÉQUIPE

GENÈVE

Direction

Gerald Staberock, Secrétaire général
Carin Benninger-Budel, Directrice de programme
Radoš Piletić, Conseiller en développement institutionnel

Programmes

Convention contre la torture

Nicole Bürli, Conseillère aux droits humains (Europe & Asie)
Roemer Lemaître, Conseiller aux droits humains (Europe CEI)
Ylva Lennartsson Hartmann, Conseillère aux droits humains (Europe & Asie)
Isidore Ngueuleu, Conseiller aux droits humains (Afrique)
Helena Solà Martín, Conseillère aux droits humains (Amérique Latine)

Défenseurs des droits humains

Delphine Reculeau, Directrice de programme

Protection des enfants contre la torture

Carolina Casotti Duque de Barbara, Coordinatrice de programme

Assistance aux victimes & Mobilisation du réseau

Stella Anastasia, Conseillère aux droits humains

Institutionnel

Marc Aebersold, Comptable
Halima Dekhissi, Chargée de l'administration
Lori Brumat, Responsable de la communication
Yannis Gerassimidis, Chargé des finances et de la collecte de fonds
Laura Parisotto, Chargée de projet



L'équipe de l'OMCT Genève © OMCT

BRUXELLES

Miguel Martín Zumalacárregui, Directeur du bureau

Programmes

Défenseurs des droits humains

Marta Gionco, Conseillère aux droits humains
Juliette Cheanne, Conseillère aux droits humains

TUNIS

Gabriele Reiter, Directrice du bureau
Samia Fraouis, Cheffe des opérations
Mohamed Taraoui, Chef des finances et de l'administration

Programmes

Réformes législatives et institutionnelles

Mohamed Mzem, Conseiller juridique
Youad Ben Rejeb, Coordinatrice Programme INPT

Plaidoyer

Camille Henry, Coordinatrice Plaidoyer

Sensibilisation

Emtyez Bellali, Coordinatrice Sensibilisation
Dhafer Ghrissa, Chargé de projet

Assistance directe SANAD

Najla Talbi, Directrice du programme SANAD
Zied Abidi, Directeur adjoint du programme SANAD
Sara Attafi, Coordinatrice juridique, SANAD Kef
Afef Chokri, Coordinatrice sociale, SANAD Sidi Bouzid
Sabrine Gatri, Coordinatrice sociale, SANAD Kef
Inès Lamloum, Coordinatrice de la plateforme juridique de SANAD
Housseem Rabhi, Coordinateur juridique, SANAD Sidi Bouzid

Institutionnel

Safa Ectioui, Chargée de logistique et de communication
Marwa Sfar, Assistante des finances
Seif Zouari, Chargé administratif, logistique et IT, SANAD Kef
Achref Bouazizi, Chargé administratif et logistique, SANAD Sidi Bouzid

STAGIAIRES ET BÉNÉVOLES

L'OMCT tient à remercier toutes et tous les stagiaires et bénévoles pour leur généreuses contribution en 2018, pour le temps investi, leur énergie, leur créativité et leur bonne humeur.

Achref Afi, Jana van Braeckel, Caitlin Corrigan-Orosco, Andrea Farres Jimenez, Agathe Hazelart Khouri, Amélie Höllmüller, Leire Ibañez Larrea, Daniel Jimenez Hita, Joelle Klein, Elisabeth McLaughlin, Maud Marchand, Jana Martinkova, Miranda Monserrat, Celia Pascual Fort, Fanny Randanne, Nicolas Rapin, Neomi Thijs, Mathilde de Watteville, Rebecca Naomi Van Der Weedt.



L'équipe de l'OMCT Tunis © OMCT

PARIS : LE SOMMET DES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS

Fin octobre, 150 défenseurs de premier plan venus des quatre coins du globe se sont réunis à Paris pour un « Sommet mondial des défenseurs des droits de l'Homme », qui a été ouvert par la Haut-Commissaire aux droits de l'Homme de l'ONU, Michelle Bachelet.

Vingt ans après la première déclaration de l'ONU sur les défenseurs des droits de l'Homme et 70 ans après l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, les participants ont discuté de stratégies régionales et mondiales afin de protéger les défenseurs contre les attaques croissantes dont ils font l'objet un peu partout. La réunion, dont l'OMCT a été l'un des organisateurs, a débouché sur l'adoption d'un Plan d'Action concret appelant les États, mais aussi les entreprises, les institutions financières, les donateurs et les organismes intergouvernementaux à protéger les défenseurs et à créer un environnement où il soit réellement possible de faire valoir nos droits en toute sécurité. Ce texte,

véritable jalon pour le mouvement des droits humains, a été présenté à l'Assemblée générale de l'ONU en décembre, dans le but de mettre les États – principaux responsables des violations commises contre les défenseurs, directement ou avec la complicité d'autres acteurs non étatiques – devant leurs responsabilités.

Human Rights Defenders World Summit 2018, 31 October 2018.
Paris, France. © OLIVIER PAPEGNIÉS / COLLECTIF HUMA



REMERCIEMENTS

Si nous avons autant accompli l'année dernière, c'est grâce à un impressionnant réseau, ici et autour du monde. Ensemble nous pouvons gagner des batailles dans notre combat pour la dignité humaine !

Je remercie tout d'abord notre équipe si talentueuse et dévouée, à Genève, à Bruxelles et à Tunis, ainsi que les nombreux stagiaires dont la contribution a été très précieuse. Notre réseau SOS-Torture et nos partenaires dans le monde entier sont la véritable colonne vertébrale de l'OMCT, portant la lutte contre la torture sur tous les fronts. C'est un privilège de pouvoir soutenir ces acteurs courageux, persistants et créatifs dans leur résistance aux violations des droits humains.

Merci aux membres du Conseil exécutif et de l'Assemblée générale de l'OMCT, qui travaillent activement côte à côte pour nous apporter leur indispensable appui. Après plus d'une décennie de soutien en tant que trésorier, Anthony Travis quittera cette position début 2019. Il est temps de le remercier pour son soutien, ses conseils et son expertise financière au fil des années, mais aussi pour son amitié.

Merci à nos partenaires ici à Genève, au Festival du film et forum international sur les droits humains (FIFDH) et à la Fondation Martin Ennals basée dans nos locaux, ainsi qu'à son directeur Michael Khambatta. Et bien sûr à nos 11 partenaires du Mécanisme européen de protection des défenseurs des droits de l'Homme, ce levier décuplant nos efforts.

Il est très important pour nous tous à l'OMCT de pouvoir compter sur l'appui et l'amitié d'un Comité de soutien grandissant autour de sa présidente, Isabelle de Montpellier. Nous nous réjouissons de continuer notre projet commun d'agrandir le cercle de ceux qui, dans nos sociétés, s'insurgent contre la torture.

Rien ne serait possible sans vous, nos généreux donateurs, que ce soit les bailleurs de fonds institutionnels ou les nombreuses personnes privées, telles Madame Gertrude Hirzel, dont le profond altruisme a permis d'améliorer la vie d'enfants détenus.

C'est vous toutes, et vous tous, qui faites l'OMCT.

Gerald Staberock
Secrétaire général

IMPRESSUM

Copyright

Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT) - 2019

Réalisation graphique

Fanny Lanz
www.graphica.fr

Première de couverture

© Frayba, ONG partenaire au Mexique.

Les femmes de l'organisation de la société civile Las Abejas de Acteal militent contre l'impunité suite au Massacre d'Acteal (Chiapas), durant lequel des groupes paramilitaires ont tué 45 personnes et quatre enfants à naître, le 22 décembre 1997.

Quatrième de couverture

© Kristin De Sotos, pexels

© Tous droits réservés. L'OMCT détient les droits d'auteur pour ce rapport annuel. Des éléments peuvent être reproduits à des fins éducatives, notamment de formation et de recherche, sous réserve d'accord préalable de l'OMCT. Pour citer, utiliser, reproduire ou traduire des éléments de ce rapport, une permission écrite doit être obtenue afin de lever les droits en écrivant à omct@omct.org.

Grâce à votre généreux soutien en 2018, l'OMCT et ses partenaires ont pu aider et protéger les personnes les plus vulnérables face à la torture. Nous vous remercions pour votre engagement et pour votre confiance, qui nous ont permis d'agir dans 38 pays :

Afghanistan, Arabie Saoudite, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bahreïn, Bénin, Belgique, Biélorussie, Bolivie, Brésil, Burundi, Cambodge, Cameroun, Chili, Colombie, Émirats Arabes Unis, Guatemala, Honduras, Israël, Kenya, Maroc, Mexique, Pakistan, Pérou, Philippines, République Démocratique du Congo, République du Congo, Russie, Sénégal, Soudan, Sri Lanka, Suisse, Tadjikistan, Territoire Palestinien Occupé, Thaïlande, Togo, Tunisie, Venezuela, Zimbabwe.

Si vous souhaitez soutenir l'OMCT, vous pouvez envisager un don occasionnel ou un don mensuel.

Sur une année, les dons mensuels nous permettent de...

CHF 10.- Mettre en place des visites régulières de prisons pour enfants pendant un mois (Philippines 2018)

CHF 25.- Fournir une assistance sociale d'une année à une victime de torture et sa famille (Congo 2015)

CHF 50.- Former deux avocats pour la défense d'enfants victimes de torture et de mauvais traitements (Inde 2019)

CHF 100.- Mettre en sécurité un défenseur des droits humains et sa famille, menacés de mort, et l'aider à poursuivre son travail en exil (Honduras 2017)

**Chaque don compte.
Merci pour votre confiance.**







**Organisation Mondiale
Contre la Torture (OMCT)**

**Secrétariat International
Genève, Suisse**
Tél : + 41 22 809 49 39
omct@omct.org
www.omct.org

**OMCT Europe
Bruxelles, Belgique**
Tél : + 32 2 218 37 19
omcteuropa@omct.org
www.omct.org

**Bureau de l'OMCT en Tunisie
Tunis, Tunisie**
Tél : + 216 71 322 561
omct-tun@omct.org
www.omct-tunisie.org

 @OMCT
 @omctorg
 OMCT – World Organisation
Against Torture
 CAT blog

FAIRE UN DON

Organisation Mondiale
Contre la Torture
1205 Genève, Suisse
IBAN : CH22 0900 0000 1200 5500 1
SWIFT : POFICHBEXXX
Compte (CCP) : 12-5500-1

L'OMCT est une association à but non lucratif selon le droit suisse. Les dons peuvent être déductibles des impôts. Nous vous remercions sincèrement pour tout soutien effectué en faveur de l'OMCT et de son réseau mondial.